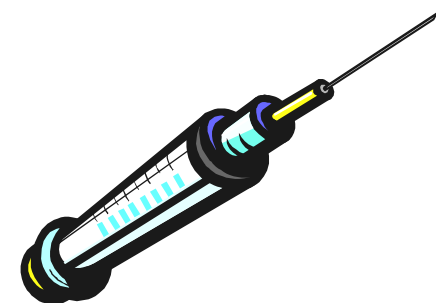


### CHSCT

Les comités CHSCT ont été renouvelés le 17 mai dernier. Au terme de cette élection, L'UNSA a obtenu deux élus au CHSCT PNC. Le 3 juin, Brigitte LEGRAND, déléguée UNSA, a été élue Secrétaire de cette instance.



Pour recevoir un bulletin d'adhésion et rejoindre les PNC qui font confiance à l'UNSA PNC

01-10 Veuillez SVP me faire parvenir un bulletin d'adhésion par voie de casier:

Nom : ..... Prénom : .....

CDL.....Fonction.....

Tarifs : 6<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup> CL : 4,50 €- 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> CL : 6,50 €- Hors CL, CC : 8 €- CCP : 9 € [unsapnc@unsa-pnc.com](mailto:unsapnc@unsa-pnc.com)

[www.unsa-pnc.com](http://www.unsa-pnc.com)

A déposer dans les boîtes UNSA, dans le couloir menant au parking PN ou au 2<sup>ème</sup> étage, ascenseurs rouges

### CENTRE DE VACCINATION

Tous les vaccins sont proposés dans les centres de vaccination Air France de Paris ou Roissy. Sur présentation de leur badge les agents AF, leurs conjoints et enfants bénéficient d'une réduction de 30%. La mutuelle MNPAF rembourse la totalité des frais après envoi de la facture. Centre de Paris du lundi au samedi sans RDV 9h-17h tél : 01 43 17 22 00. Centre de Roissy CDG du lundi au vendredi sur RDV 13h30-16h. tél : 01 48 64 98 03



Jun 2010



### NICE TO KNOW

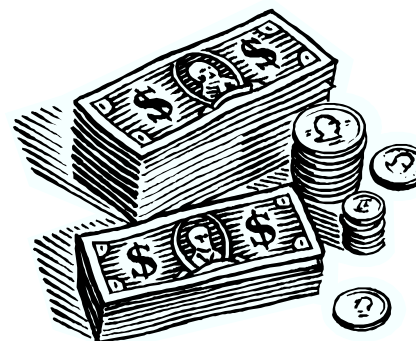
#### IR EN ESCALE

Vous trouverez le montant des indemnités par rotations classées par CDL pour chaque saison IATA sur notre site en accès libre [www.unsa-pnc.com](http://www.unsa-pnc.com) Pensez à vérifier les montants versés par l'entreprise et à les faire corriger si nécessaire.



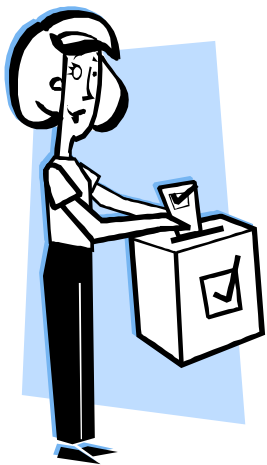
#### GP PARTENAIRES

Le quota des GP Partenaires sera remis à zéro le 1er juillet. Tous les billets émis et payés avant le 30 juin seront donc pris sur le quota actuel. Ces billets « partenaire » seront valables un an à partir de leur date de paiement, en revanche les bénéficiaires et les destinations ne pourront être modifiés.



## ELECTION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le second tour des élections pour le Conseil d'Administration se déroule du 7 au 23 juin. Ce vote est essentiel car nous élisons le représentant PNC au Conseil d'Administration, la plus haute instance de l'Entreprise. Nous comptons sur vous, chaque vote est important. 150 voix seulement ont manqué à vos candidats de l'Intersyndicale pour passer au premier tour. Envoyons un message fort à la Direction par une mobilisation massive.



## REMUNERATION DES PNC BLOQUES EN ESCALE

Le système de rémunération défendu par l'UNSA prévoit le paiement d'heures créditées en fonction du temps d'absence qui est calculé à partir d'une heure avant l'heure bloc du décollage de la base jusqu'à ½ heure après le bloc retour à la base en fin de rotation. Sa valeur en heures créditées est de 5 h par tranche de 24h sur LC et de 4h par jour de rotation sur MC. Si par ex. sur LC vous êtes parti sur une rotation de 6 jours pleins (6X24h), vous serez crédité au minimum de 30 heures (6X5h) au titre du temps d'absence. Pour le calcul de votre rémunération c'est le meilleur résultat entre les heures créditées pour le temps d'absence et le temps de vol (aller et retour majorés d'une heure) qui sera pris en compte. Avec le système du forfait c'était 0 heure par jour d'absence.

## VOYAGES ET VOLCAN

Si vous aviez réservé un voyage via le site du CE lignes qui a été annulé à cause du nuage de cendres, vous pourrez le reporter à une date ultérieure à votre convenance. Vous devez appeler le call center 0811 01 02 32 ou 04 77 49 20 20 (prix d'un appel local).



## SUBVENTIONS CE LIGNES

Notre délégué UNSA PNC, secrétaire adjoint du CE lignes, vous informe que le fonctionnement des subventions allouées par agent du CE OA a changé. Le montant est toujours de 400 euros par personne mais sur onze mois glissants, ce qui est plus avantageux. Auparavant la globalité de la subvention était recreditée au 1er janvier, dorénavant chaque subvention que vous utilisez vous sera recreditée onze mois plus tard. Pour suivre directement le montant des subventions que vous avez déjà utilisées et la date à laquelle elles vous seront reversées, connectez-vous sur le site du CE. Lignes, rubrique « mon compte ».